



## 3 CONVENTIONS PLURIANNUELLES DE PÂTURAGE SIGNÉES À L'AFP LE PORT

Avec l'appui de la Fédération Pastorale, de la Chambre d'Agriculture et de l'ADEAR, les membres du Conseil Syndical de l'AFP le Port, réunis le 28/04/2025, ont voté à l'unanimité, la mise en place de 2 CPP sur le secteur de la Briole Moussec avec :

Thibaut Trevisan (22,2513 Ha)

Camille Goujon (5, 4179 Ha)

La durée de chacune de chaque convention est de 9 ans à compter du 28/04/2025. Le loyer est de 12€ l'Ha (gratuité la première année).

La CCP avec le Gaec des Demoiselles a été renouvelée jusqu'au 6/06/2034 (secteur de la Plagne : 42,7 Ha)

## LA PLAGNE : GAEC DES DEMOISELLES

*“ Nous sommes heureux que l'AFP puisse contribuer au développement de l'activité pastorale essentielle à nos montagnes et puisse permettre de pérenniser des activités agricoles et des installations sur la commune. A la Plagne, 80 chevreaux sont nés ce printemps et ils ont maintenant l'âge d'être sevrés. Nous allons donc pouvoir récupérer le lait de nos 50 chèvres laitières et nous sommes au travail pour que vous puissiez trouver de bons fromages à Massat (Jardin des 7 vallées, Cav'O de Vi) ; à l'Espies Gourmand ; au Rogallais (Seix) et bientôt au Paradis Païen (Aleu) qui rouvre sa boutique le 1er Juillet.*

*Côté travaux, nous n'avons pas pu obtenir la subvention pour l'amélioration foncière car l'entretien des pistes n'y est plus financé. Nous cherchons d'autres moyens de financement.*

*Pour les travaux de clôtures, le financement départemental a été accepté et nous attendons la réponse du cofinancement de l'Etat et de l'Europe pour lancer les travaux.*

*Encore merci aux propriétaires qui contribuent au maintien du pastoralisme dans nos vallées.*

*Nous vous souhaitons un très bel été à tous ! ”*

**Adélaïde Escots et Hugo Sablé**



## LA BRIOLE - MOUSSEC



« Nous sommes installés depuis 2020 sur le secteur de Moussec - La Briole avec nos trois filles.

Nous avons rapidement décidé d'acheter 3 moutons de race Ouessant en guise de débroussailluses écologiques. La deuxième étape de notre réflexion s'est portée sur les terrains en friches qui se transforment à vue d'œil en forêt : il nous paraît indispensable de préserver l'ouverture paysagère qui avait été faite il y a quelques années.

C'est donc avec plaisir que nous avons signé une convention avec l'AFP Le Port sur une petite partie du secteur de La Briole.

Nous avons pu acquérir trois brebis supplémentaires, ce qui porte à six notre petit troupeau.

Nous espérons augmenter le cheptel dès l'année prochaine avec des naissances issues de nos brebis ! Le projet est d'augmenter petit à petit la surface de pâturage afin de faire tourner nos brebis sur le secteur en conventionnement.

Nous remercions les propriétaires des terrains sur notre secteur de convention, et nous espérons pouvoir vous donner des nouvelles de notre projet chaque année ! “

**Camille GOUJON & Camille LECLERCQ**



"Je suis exploitant agricole en brebis laitières (race basco-béarnaise) en cours d'installation à Castelnau Durban sur 37 hectares (livraison de lait bio au Moulin Gourmand à Engomer avec la marque PNR).

Un système livreur nécessite un nombre élevé de brebis et des surfaces de pâturage pour faire face au ralentissement de la pousse de l'herbe en été. En comptant les agnelles gardées pour le renouvellement du cheptel et les béliers, je stabiliserai mon troupeau autour de 500/550 têtes qui rejoindront pour partie une estive de proximité.

J'ai signé une convention avec l'AFP le Port sur le secteur de la Briole/Moussec pour faire transhumier une partie des animaux qui ne sont pas en production (agnelles, béliers, brebis tarées) et par la suite les animaux en production car ma machine à traire est montée sur une remorque.

Berger salarié dans le Béarn pendant 4 ans et exploitant agricole pendant 1 an et demi à Bousсенac, je suis motivé pour me lancer dans le projet de La Briole qui sera j'espère un tremplin pour monter sur une estive de proximité et je remercie les propriétaires des parcelles sur ce secteur “

**Thibaut Trevisan.**

### Contacts

**Fédération Pastorale : 05 61 03 29 92 / [federation-pastorale@pastoralisme09.fr](mailto:federation-pastorale@pastoralisme09.fr)**

**AFP LE PORT : Raymonde Cabot / 06 74 70 64 67 / [raycabotcarol@gmail.com](mailto:raycabotcarol@gmail.com)**